

COMMUNE DE SAINT-LÉGER-LES-DOMART

AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 26/10/2006, le Maire de SAINT-LÉGER-LES-DOMART a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Jacques FACQUER, domicilié à AMIENS -52, rue Voiture, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 20 Novembre 2006 au 22 Décembre 2006 aux jours et heures habituels d'ouverture.

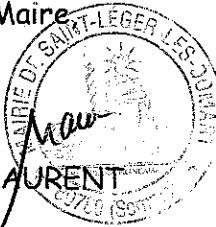
Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra en mairie le :

- ◆ Lundi 20 Novembre 2006 de 9 Heures à 12 Heures,
- ◆ Samedi 25 Novembre 2006 de 9 Heures à 12 Heures,
- ◆ Vendredi 08 Décembre 2006 de 14 Heures à 17 Heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie de SAINT-LÉGER-LES-DOMART.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur en mairie.

Le Maire


D. LAURENT